

Courriel_1

Sujet : [INTERNET] SARL ECO ENERGIE

De : "> Michel FRACHON (par Internet)" <michel.frachon@

Date : 08/11/2018 10:20

Pour : ddt-se-observations-ep-c3@isere.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur

Je viens répondre à l'enquête publiques de "renouvellement de deux autorisations des centrales hydroélectriques de Papeterie de renage et de Petit Hurtière sur les communes de Renage et Tullins.

Me promenant régulièrement à pied sur les deux sites de Renage et Tullins. Je peux vous dire qu'il n'y a aucune nuisance sonore à proximité de ces deux centrales ,le bruit des turbines est bien atténuée par les bâtiments .A proximité il y a une SPA ,les chiens font beaucoup plus de bruit.

Concernant les pêcheurs,le débit d'eau n'est pas modifié,ni réchauffée par ces turbines.De plus une passe à poisson à été crée en sortie de barrage.

Aujourd'hui à l'heure ou l'on veut réduire le nucléaire et faire de l'énergie verte,je pense qu'il faut encourager ces entrepreneurs qui s'investissent pour entretenir et créer ,en profitant de l'énergie hydraulique .La Fure à été très industrialisé et de nombreuse centrales on été crée pour alimenter en électricité ces machines.Aujourd'hui il y a encore des centrales à remettre en route,pourquoi ne pas profiter de ce courant pour créer de l'énergie?

Conclusion:l'encourage ces entrepreneurs et considère qu'on devrait plus les aider.Cette société a investie il y 1 ou 2 ans pour installer une vis d'archimède.

Michel FRACHON 30 chemin des bouleaux 38140 RENAGE tel 06 74 00 39 91